

INFORMATION GENERALE

Passage d'un écologue pour des inventaires faune flore et zones humides dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H).

Les élus de la commune mènent actuellement, avec la Communauté d'Agglomération de MONTE LIMAR-AGGLOMERATION, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H).

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du PLUi-H des inventaires faune flore et zones humides sont obligatoires sur certains secteurs de la commune, dans le but de prendre en compte l'environnement du territoire communal et intercommunal dans le futur PLUi-H.

UNIQUEMENT CERTAINES PARCELLES DE LA COMMUNE SERONT CONCERNEES PAR
CES INVENTAIRES.

Le passage des écologues aura lieu courant juin juillet 2026.

LES PROPRIETAIRES DES PARCELLES CONCERNEES SERONT CONTACTES EN AMONT DU
PASSAGE.